Limites et signification des méthodes de monétarisation des impacts des événements sportifs

Les événements sportifs importants (JO, championnats du monde) sont sous la responsabilité des instances qui les organisent (CIO, FIFA,…) mais impliquent aussi les États et les villes qui acceptent de les accueillir. Ces événements entraînent des coûts très élevés qui sont supportés en partie par des budgets publics, posant ainsi la question de leur justification. Cette problématique se retrouve d’ailleurs à une échelle moindre pour des événements régionaux, voire locaux. Il en résulte une demande d’évaluation des retombées de tels événements en vue de pouvoir les justifier auprès du public. Ces retombées peuvent être positives en termes d’emplois, de croissance économique, de réputation ou d’image et négatives, que ce soit sur l’environnement ou divers types de nuisances (encombrements, prix en hausse…).

Nombre de ces impacts sont difficilement monétarisables ce qui rend les études réalisées discutables. Pour autant, il existe maintenant des méthodes de monétarisation utilisées de manière quasi routinière en économie de l’environnement et qui tendent aussi à être utilisées en économie du sport à l’occasion de ces études d’impact des événements sportifs.

L’objet de cette communication est de s’interroger sur les limites et la signification qu’il y a lieu d’accorder aux résultats obtenus en utilisant ces techniques de monétarisation.

Le point de vue qui sera défendu est que ces méthodes ne mesurent pas une valeur préexistante qu’elles révéleraient, mais qu’elles reflètent le prix implicite que nous accordons à ce qu’elles sont censées mesurer. Il n’y a pas de « vraie » valeur qui serait révélée (ce qui explique d’ailleurs les grandes différences d’évaluation obtenues dans les études) mais une expression de nos préférences sociales du moment et de notre volonté de les préserver.

Cela conduit à proposer non de chercher à « perfectionner » les dites méthodes comme on cherche à augmenter le nombre de décimales d’une mesure, ce qui placerait l’évaluation économique du côté de la physique, mais réfléchir sur le sens de ce que l’on mesure en prenant sérieusement en compte son statut de science sociale. Ce faisant, les études d’impact ne peuvent pas être des justifications de l’événement évalué, quel que soit le résultat obtenu, mais une mesure de son acceptabilité sociale qui pose la question des effets redistributifs de tels événements (qui supporte les pertes et qui perçoit les bénéfices selon les cas).